



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### UNE INCOHÉRENCE CERTAINE !

Incohérent, l'incivisme de certains de nos concitoyens qui ont bafoué la loi sur le financement de la perte d'autonomie des handicapés de tout âge ! Ils ont nui à la mobilisation pour la générosité.

Incohérent, le manque irresponsable de solidarité de ces mêmes concitoyens, qui pourtant habituellement s'en font les chantres.

C'est le constat de cette lamentable situation fait par l'assemblée générale de la Confédération Française des Retraités réunie le 17 mai 2005.

La loi doit être respectée et la solidarité doit être non seulement proclamée mais pratiquée.

Quel exemple éducatif pour les générations futures que ces comportements boiteux de ce lundi de Pentecôte ! ?

Si la loi doit être améliorée comme toute loi nouvelle, alors mettons-nous au travail. La CFR est d'ores et déjà disponible pour apporter sa contribution active.

Paris, le 19 mai 2005

N° 74